

## Près de la moitié des Belges pensent à leurs funérailles

Le spécialiste funéraire DELA a interrogé les Belges sur leurs futures funérailles :

- Près de 4 Belges sur 10 y ont déjà une idée des grandes lignes
- Près d'un Belge sur dix a déjà tout prévu, de la musique au lieu des funérailles
- Les jeunes de 18 à 34 ans ont eux aussi déjà une idée générale de leurs propres funérailles
- Près d'un tiers ont déjà eu une mauvaise surprise financière après le décès d'un proche

Près de quatre Belges sur dix ont déjà une idée des grandes lignes de leurs propres funérailles. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas uniquement des plus de 70 ans. La moitié des 18-34 ans ont déjà une idée globale de leurs propres funérailles. C'est ce qu'il ressort d'un sondage effectué auprès de plus de 2000 Belges à la demande du spécialiste funéraire DELA. Mais bien que nous avons une bonne idée de notre adieu, peu d'entre nous prennent les dispositions nécessaires pour régler les détails pratiques : quatre de nos compatriotes sur dix ne prévoient même rien, ce qui n'est pas sans conséquences émotionnelles ou financières pour les proches.

Penser à la mort ne fait pas partie de nos activités de prédilection, mais nous y pensons plus qu'il y a une dizaine d'années. Près de la moitié des Belges (55 %) réfléchissent de temps en temps à leurs propres funérailles, et quatre Belges sur dix ont déjà une idée globale de ce à quoi elles devraient ressembler. Mais l'étape d'enregistrer concrètement ou de faire connaître les souhaits semble encore difficile à franchir : 40 % en parlent à leurs proches et leurs amis, mais seuls 10 % couchent leurs dernières volontés sur papier.

Lien Verfaillie, porte-parole du spécialiste funéraire DELA : « Il y a dix ans, la moitié des Belges rejetait purement et simplement l'idée de réfléchir à leur enterrement. Aujourd'hui, seule une personne sur trois la rejette. Malheureusement, la réflexion n'est pas poussée plus loin. Les Belges évoquent leurs dernières volontés avec leurs proches et leurs amis, mais ils ne prennent pas le temps de les mettre par écrit. Rien d'étonnant dès lors à ce que quatre Belges sur dix chargés d'organiser un enterrement pour la première fois trouvent la tâche ardue. Ils ne savent effectivement pas ou ils connaissent à peine les dernières volontés du défunt. »

### Quatre Belges sur dix ne règlent pas les détails pratiques

Lorsque les Belges prennent des dispositions pour les derniers adieux, ils se limitent à leur fin de vie ou à leur succession. Ils stipulent par exemple qu'ils veulent faire don de leurs organes (13 %) ou bien ils prévoient un testament chez le notaire (11 %) ou un testament manuscrit (11 %). Mais ils préfèrent éviter de réfléchir aux frais de leurs propres funérailles ou d'y préparer financièrement leurs proches.



Lien Verfaillie du spécialiste funéraire DELA : « *Un Belge sur six dit avoir délibérément mis de côté suffisamment d'argent pour payer ses funérailles ou a souscrit une assurance obsèques. Il s'agit d'une évolution positive, mais ne va pas de pair avec notre envie de ne pas imposer le coût de notre enterrement à nos proches (66%).* »

### **Un Belge sur 20 doit contracter un emprunt pour payer un enterrement**

Deux tiers des Belges veulent éviter à leurs proches de devoir payer les frais de leurs funérailles. Mais la réalité est tout autre. Un quart des Belges chargés d'organiser un enterrement chez nous déclare rencontrer des difficultés financières pour acquitter la facture. Plus surprenant encore : un Belge sur dix déclare ne pas être capable financièrement de payer la facture des funérailles de leurs proches en cas de décès.

Lien Verfaillie de DELA : « *Des funérailles classiques coûtent aujourd'hui en moyenne de 5 000 à 7 000 euros. Près de la moitié des Belges ont encore trop souvent une idée de coût inférieur. C'est notamment la raison pour laquelle les Belges prennent trop peu de dispositions financières. C'est aussi pour cela que les proches sont souvent perdus lorsqu'ils sont confrontés aux frais des funérailles. En tant que spécialiste funéraire, nous tenons à informer les gens pour qu'ils prennent conscience de ce que coûtent des funérailles. Nous évitons ainsi que les proches n'aient de mauvaise surprise ou qu'ils doivent emprunter pour payer l'enterrement de leur être cher, comme c'est le cas aujourd'hui d'une personne sur 20.* »

\*\*\*

### **A propos de DELA**

Acronyme de Draagt Elkanders Lasten (« partageons-nous le fardeau »), DELA fait partie d'une coopérative. DELA est spécialisée dans tout ce qui touche de près ou de loin au dernier adieu. DELA cherche à soulager les personnes lorsqu'elles perdent un proche et vivent l'un des moments les plus difficiles de la vie. Notre société a été fondée il y a plus de 85 ans. Présente en Belgique depuis 1989, DELA compte près de 800 employés qui œuvrent avant, pendant et après les funérailles. DELA est d'abord connue comme assureur obsèques. Elle dispose de près de 70 centres funéraires hautement qualifiés répartis sur plus de 120 sites en Belgique, de 3 crématoriums et d'un centre de rapatriement à l'aéroport de Zaventem. Une 30aine de consultants DELA veillent également sur les proches en leur offrant une aide et des conseils au niveau pratique et administratif. DELA se charge d'environ 80 % des rapatriements et des funérailles d'un Belge sur dix. La société est donc considérée comme le spécialiste funéraire en Belgique. L'engagement sociétal de DELA prend la forme du DELAFONDS. Ce fonds soutient les initiatives qui tentent de rendre les moments difficiles autour de l'adieu plus supportables.